



Monsieur le préfet,
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Pour la FSU et la FCPE, nous voulons vous dire que nous trouvons justifié que ce CDEN se déroule en préfecture. C'est le lieu où se trouve le représentant de l'état. C'est dans cette instance que sont présents les représentants des collectivités territoriales et c'est donc ici avec vous que nous pourrions exprimer toutes nos inquiétudes, que nous pourrions vous alerter sur l'état de délabrement du Service Public d'Éducation que nous servons, nous représentants FSU des personnels de l'Éducation Nationale et que nos enfants fréquentent, nous représentants FCPE des parents d'élèves.

Nous vous remercions donc aujourd'hui de nous accueillir ici parce que c'est faire vivre la démocratie sociale que de nous entendre. Et pour les usagers et la profession que nous représentons, nous leur devons de mobiliser tous les moyens que la démocratie nous laisse, tant qu'il est encore temps, pour alerter sur l'état où se trouvent les écoles, les collèges et les lycées de notre département et pour dénoncer les attaques qui s'abattent encore sur les métiers et qui dégraderont inéluctablement les conditions de travail et d'étude des personnels et des élèves !

En effet, ces attaques sont iniques. Elles sont honteuses et si les conditions de travail du personnel n'ont cessé de se dégrader depuis plusieurs années, -il suffit de constater le nombre de fois où la F3SCT départementale de la DSDEN a été sollicitée depuis la rentrée- , les dernières annonces du Ministre de la Fonction Publique font craindre que la protection qui devrait alors être due à ces fonctionnaires mal traités ne le sera pas.

Faire passer à 3 jours de carence les arrêts maladie avec une indemnisation à 90 % est honteux. C'est du mépris pour ceux et celles qui portent un service public d'éducation de plus en plus mal en point. C'est dégrader leurs rémunérations un peu plus. C'est renoncer à un service public d'éducation de qualité. A l'heure où les concours de professeurs peinent à rassembler suffisamment de candidat.es, la dégradation des salaires provoquée par cette mesure accentuera encore cette crise. Nous en demandons le retrait.

Si l'on ajoute à cela, la formation qui ne peut se faire qu'en dehors de notre temps de service, les mesures du « Choc des savoirs » qui dénaturent nos métiers, le pacte qui contractualise nos projets, l'absence de revalorisation à la hauteur de l'inflation, il n'est alors pas étonnant que nos professions connaissent une crise du recrutement. Dans le département, plusieurs collèges, vous ont sollicité parce qu'ils leur manquaient des enseignant.es. On a essayé de bricoler avec du Remplacement de Courte Durée. On répartit les élèves dans les autres classes. Parfois aucune solution pérenne n'est trouvée. On doit alors trouver un moyen de garder ses enfants. Dans le 1^{er} degré, même souci, d'ores et déjà des classes ne sont pas remplacées. On devrait s'habituer alors ? Ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas digne du Service Public d'Education que nous voulons. Et il est inadmissible de faire reposer l'incapacité de recruter, l'incapacité d'avoir suffisamment d'enseignants, d'AESH, et d'AED sur les élèves et les personnels. Tous les élèves ont droit à un.e enseignant.e dans toutes les disciplines, dans toutes les classes. Les professeur.es absent.es doivent être remplacé.es par des professeur.es.

Dans plusieurs PIAL, ce sont des AESH qui manquent. Quand les contrats sont précaires, incomplets et sans véritable perspective de progression salariale, on ne peut pas espérer recruter... L'expérimentation des PAS montre jusqu'où l'on peut aller pour exploiter toujours plus les travailleuses et les travailleurs avec toujours moins de moyens. Rentabiliser les moyens, nous dira-t-on. Cette logique avare ne peut que mener à l'abandon des plus fragiles, à la mise à mort de notre ambition d'une école inclusive pour toutes et tous, du sens de ce que nous nous devons les uns aux autres mais surtout de ce que nous devons aux jeunes élèves qui deviendront les futur.es citoyen.nes de cette nation. Pire que ça, la logique des PAS conduit à transférer la définition des besoins de la MDPH vers l'Education Nationale, c'est-à-dire de définir les besoins à partir des moyens au lieu de faire l'inverse.

Toujours sur ce sujet, la prise de responsabilité de l'Etat sur l'aide aux élèves en situation de handicap pendant le temps cantine tarde à se mettre en place. Nous exprimons les plus vives inquiétudes sur la réalité de la prise en charge à partir de janvier. Et une question reste entière : les moyens seront-ils donnés pour recruter les AESH en nombre suffisant pour couvrir cette nouvelle mission ? A défaut, nous enregistrons un nouveau recul en matière de prise en charge. Nous nous inquiétons aussi pour la dégradation des conditions de travail et de rémunération des AESH de ce fait et attendons des précisions.

Alors que depuis le début de l'année, la FSU dénonce la mise en place des groupes de niveau en 6e et 5e avec sa logique exacerbée de tri social et avec son lot de désorganisation, alors que de nombreux établissements ont essayé d'empêcher le pire mais subissent toutefois des emplois du temps désastreux, des injonctions à mettre en place des progressions communes en français et mathématiques qui musellent les initiatives pédagogiques singulières ; alors que pour créer ces groupes, il a fallu sacrifier certaines disciplines (perte des dédoublements en sciences, des soutiens pour l'apprentissage de la natation, du latin, des projets...) ; alors que dans certains collèges, c'est la double peine : pour créer les groupes en 6e et 5e, les

professeur.es de français et mathématiques ont dû abandonner les dédoublements et avec l'absence de l'un.e des leurs, on leur demande de reprendre la classe entière sans dédoublement ; alors qu'il est encore prévu la suppression de 4000 postes d'enseignant.es, alors même que le rapporteur du Conseil d'État s'est prononcé favorablement suite aux référés déposés par la FCPE et par le SNES-FSU FSU, pour annuler l'arrêté qui organise les groupes de niveau en français et mathématiques en Sixième et Cinquième,

Madame la ministre de l'Éducation Nationale a annoncé la mise en place de l'acte 2 du « choc des savoirs ».

Maintien des groupes en 6ème et 5ème, manuels labellisés, nouveaux programmes, DNB barrière en 2027, groupes de besoin en 4ème et 3ème, tout y est et le tout fait système ! Outre la poursuite du tri social qui est à l'œuvre, outre qu'après la réforme du lycée et Parcours Sup, c'est le collège qui devient sélectif, sa mise en place serait une implosion programmée du collège pour toutes et tous et un sabordage pour le lycée professionnel.

Dans le 1^{er} degré, la publication des nouveaux programmes, en catimini, au cœur des vacances de la Toussaint, démontre un peu plus le passage en force auquel on assiste !

La FSU et la FCPE rappellent leur opposition à toutes les mesures du Choc des Savoirs ! Ni acte 1, ni acte 2 ! Nous ne voulons pas attendre l'acte 3 de cette tragédie parce qu'on sait déjà que ce serait la catastrophe !

Pour la FCPE, le choc des savoirs dessine une société qui enferme les élèves dans des catégories où l'émulation entre ceux en difficulté et ceux en réussite ne sera plus possible. Une société qui fractionne voire fracture. Une école qui ne permet plus la rencontre de l'autre pour le reconnaître dans ses différences est une école qui prépare une société toujours plus individualiste, avec des mondes qui, à l'image des réseaux sociaux, ne se comprendront plus et s'opposeront tôt au tard.

Depuis la rentrée, les Bouches-du-Rhône ont aussi connu une escalade de faits-divers liés notamment au narco-trafic. Ces drames n'épargnent pas l'école : Impacts de balles sur les murs d'un collège, point de deal à l'entrée des établissements, menaces de morts à l'encontre du personnel d'éducation, intrusion anxiogène dans un lycée ou encore voiture qui s'écrase sur le portail d'une école. La sécurité est devenue un sujet prégnant. Cependant, avec le plan Charlemagne, le CD13 a fait le choix d'investir 44 millions d'euros dans le renforcement des moyens matériels portiques, grillage et vidéo surveillance. Moyens qui ont démontré leurs limites tandis que les moyens humains ont fondu depuis plusieurs années. Si la FSU défend la sécurité du personnel et demande à l'Etat de défendre et protéger ses agent.es, elle refuse toute instrumentalisation de ces faits-divers et exige un investissement massif de moyens humains dans les vies scolaires et dans les écoles, particulièrement en éducation

prioritaire. Elle demande aussi que la protection fonctionnelle du fonctionnaire soit accordée systématiquement en cas de menaces exercée directement sur les personnels notamment dans le cadre de leur mission. Mais aussi et surtout que la mise en œuvre de cette protection fonctionnelle soit matérialisée par des choses concrètes.

Le partenariat justice-police-éducation nationale semble trouver de la peine à s'incarner dans des choses concrètes. Et l'institution a laissé seuls des collègues en détresse dans plusieurs situations.

Nous avons besoin d'adultes dans les établissements, des professeurs des écoles, des professeur.es de discipline, bien sûr mais aussi de professeur.es-documentalistes, de psy e.n, de personnel médical et en première ligne, nous avons besoin d'AED.

Bien souvent, la seule réponse sécuritaire cache l'abandon de l'investissement public dans les quartiers. Il faut plus d'écoles, plus de bibliothèques, plus de services publics en général pour désenclaver des quartiers délaissés et cela est de la responsabilité de l'état et des collectivités territoriales.

Si nous sommes aujourd'hui réunis c'est aussi pour nous prononcer sur deux re-sectorisations. La FCPE et la FSU sont engagées à garantir la mixité sociale des établissements et un Service Public d'Education de qualité et de proximité pour toutes et tous. C'est dans ce sens qu'elles donneront leur avis quant aux re-sectorisations proposées. C'est dans cette optique aussi que nous voulons appuyer aujourd'hui les demandes qui ont déjà été porté au CD 13 et à la DSDEN de construction d'un nouveau collège public avec révision de la carte scolaire dans le 13ème arrondissement de Marseille afin de désengorger des établissements en souffrance et pour assurer plus de mixité sociale dans ce secteur. C'est aussi dans cette optique, que nous demandons avec nos sections locales que soit repensée rapidement et sans tabou la sectorisation des collèges Caroline Aigle de Lançon-Provence et J. D'Arbaud. Mme VASSAL s'était engagé dans ce sens en septembre dernier et nous espérons pouvoir approuver la nouvelle sectorisation lors d'une prochaine séance du CDEN. Il s'agira aussi d'accompagner cette re-sectorisation en donnant tous les moyens nécessaires au collège J D'Arbaud pour remédier à la dégradation des conditions de sécurité et d'entretien de l'établissement et gagner en attractivité pour contrer la concurrence des établissements privés du secteur.

La FCPE et la FSU tient également à alerter le département sur les difficultés et le manque d'anticipation dans le recrutement des assistant.es sociales ainsi que sur les graves situations familiales de nombreux élèves qui vont rester en suspend, ce qui aura un impact direct sur leur scolarité. Rien que dans le réseau Sainte Victoire, ce seront 9 postes qui ne sont pas pourvus dès Mars. La personne ressource AS supposé prendre le relais à la DSDEN n'arrivera jamais à faire face à ces besoins exponentiels. Il faut que les politiques RH prévoient mieux les remplacements des mi temps thérapeutiques, les départs en retraite, les congés maladies. Comme pour les AESH, et comme les professeurs déjà, le métier d'Assitant.es social.es manque d'attractivité du fait des salaires insuffisants et de la précarité des contrats des vacataires contractuel.les.

Nous le voyons le Service Public d'Education dans notre département mérite mieux et a besoin d'investissements massifs. Il a aussi besoin de respect envers ceux

et celles qui le servent. C'est pourquoi, à l'heure où le budget à l'Assemblée Nationale veut encore diminuer les dépenses publiques, au contraire, la FSU et la FCPE continue de revendiquer un plan d'urgence pour le département. Il s'agit de rendre du personnel aux établissements publics, d'assurer la pérennité des services et la continuité des projets. Tout cela ne sera possible qu'avec une augmentation significative et sans contreparties des moyens incluant les dotations d'enseignant.es les équipes pluri-professionnelles, les AED et les AESH.

L'école publique a besoin que l'on se concentre sur ses besoins réels pour lui redonner tout l'oxygène qui lui est nécessaire.

Alors ne contribuons pas, en détournant les regards ou les propos, à sa lente asphyxie...